



SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département
du HAUT-RHIN

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

du 3 mars 2026 à 18h30

Arrondissement
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus
9

Délégués en fonction
9

Délégués présents
8

Etaient présents :

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwihr, Président
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1^{er} vice-président
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2^{ème} vice-président,
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim
M. Daniel SCHOEPPF, délégué de Turckheim,
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwihr
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwihr
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr

Etait absent :

Mme Claudla MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr

Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
2. Compte Financier Unique Principal 2025
3. Compte Financier Unique EAU 2025
4. Personnel – Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation – Renouvellement d'une convention avec le Centre de gestion du Haut-Rhin
5. Communications et divers

1/ 03.03.2026 - Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2025.

2/ 03.03.2026 - Compte Financier Unique Principal 2025

Il est proposé par le vice-président, M. Gérard GLENAT, d'approuver le Compte Financier Unique Principal de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public.

Vu l'exécution du budget général telle que transmise aux délégués, et entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

Considérant que Monsieur Patrick REINSTETTEL a quitté la salle au moment du vote,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

APPROUVE le Compte financier Unique « Principal » 2025,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

| Exécution du Budget Principal 2025 | | | | | | |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Libellés | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | | 140 541.56 | | 217 037.34 | | 357 578.90 |
| Opérations de l'exercice | 22 004.27 | 28 895.40 | 245 765.23 | 259 471.81 | 267 769.50 | 288 367.21 |
| <i>Résultat de la gestion annuelle</i> | | 6 891.13 | | 13 706.58 | | 20 597.71 |
| Totaux | 22 004.27 | 169 436.96 | 245 765.23 | 476 509.15 | 267 769.50 | 645 946.11 |
| Résultats de clôture | | 147 432.69 | | 230 743.92 | | 378 176.61 |
| <i>Restes à réaliser</i> | - | - | | | | |
| Résultats définitifs | | 147 432.69 | | 230 743.92 | | 378 176.61 |

3/ 03.03.2026 - Compte Financier Unique EAU 2025

Il est proposé par le vice-président, M. GLENAT, d'approuver le Compte Financier Unique Principal de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public.

Vu l'exécution du budget EAU telle que transmise aux délégués,

Entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

Considérant que Monsieur Patrick REINSTETTEL a quitté la salle au moment du vote,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

APPROUVE le Compte financier Unique « Eau » 2025,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

| Exécution du Budget Eau 2025 | | | | | | |
|---|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Libellés | Investissement | | Exploitation | | Ensemble | |
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés | | 28 553.99 | | 81 317.72 | | 109 871.71 |
| Opérations de l'exercice | 35 938.96 | 27 138.00 | 143 679.03 | 200 311.44 | 179 617.99 | 227 449.44 |
| <i>Résultats de la gestion annuelle</i> | <i>8 900.95</i> | | | <i>56 532.41</i> | | <i>47 631.45</i> |
| Totaux | 35 938.96 | 55 691.99 | 143 679.03 | 281 629.16 | 179 617.99 | 337 321.15 |
| Résultats de clôture | | 19 753.03 | | 137 950.13 | | 157 703.16 |
| <i>Restes à réaliser</i> | | | | | | |
| Résultats définitifs | | 19 753.03 | | 137 950.13 | | 157 703.16 |

4/ 03.03.2026 – 1. Personnel – Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation – Renouvellement d'une convention avec le Centre de gestion du Haut-Rhin

Vu la délibération du 11 juillet 2022,

Vu la convention relative au dit dispositif, signée en son temps avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin,

Considérant que ladite convention est arrivée à échéance le 31 décembre dernier et qu'il y a lieu, pour le Comité Directeur, de se positionner quant à son renouvellement, dans des conditions identiques à 2022, pour cette mission exercée par le Centre de Gestion à compter de janvier 2026, sans impact financière pour la cotisation,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONFIRME confier, par voie de convention, au Centre de gestion du Haut-Rhin la mise en œuvre du dispositif cité,

AUTORISE la signature par le Président, de tous documents et actes relatifs à ce dossier.

5/ 03.03.2026 – Communications et divers

Surpresseur : Le dernier contrôle mensuel, délivré récemment par la Colmarienne des Eaux, s'est révélé être tout à fait satisfaisant.

Réservoirs : L'accès de l'agent de la CDE aux réservoirs semble avoir été quelque peu perturbé par l'existence de joints d'étanchéité mis en place par l'agent du Sivom au niveau des portes d'accès... Les joints ont été mis en place à la demande de l'ARS. Ils sont certes un peu durs mais ils remplissent leur rôle souligne M. Lamey.

Eau potable : Consultation du sivom, dans le cadre de l'instruction d'une demande de permis de construire sur ban de Niedermorschwihr, quant au raccordement de l'immeuble projeté au réseau public d'eau potable (sachant que le raccordement au réseau des eaux usées sera traité par le Syndicat mixte assainissement du vignoble (SMAV). Le réseau étant présent dans le chemin du Galtz, au droit de la parcelle concernée, rien a priori ne s'oppose audit projet, dans le domaine de compétence qui est celui du Sivom.

Voirie : L'état de la voirie est préoccupant sur certaines voies, y compris départementales.

Jardins : Le Sivom a conventionné, comme tous les ans, avec le CFA de Rouffach pour des travaux de taille dans les jardins.

Archives

Un rapport d'intervention a été rendu par l'archiviste du Centre de Gestion du Haut-Rhin, suite à sa mission de trois jours. Suite à cette opération, le volume des éliminations est de 2.13 mètres linéaires. Suggestion a été faite, entre autres, de procéder à la reliure des actes administratifs de la période 1986 à 1997. Le volume des archives définitives est d'environ 23.7 linéaires.

Dernière séance avant les élections municipales du 15 mars

Plus personne ne demandant la parole, le Président remercie l'assemblée pour son implication durant ce mandat, mandat qui s'est déroulé dans une ambiance agréable, de l'avis partagé par tous. Le Président donne rendez-vous à ceux qui se représentent et seront potentiellement désignés pour siéger au Sivom. Aux autres, il adresse ses vœux les meilleurs. Le prochain comité directeur du sivom se déroulera obligatoirement avant le 17 avril.

Il invite l'ensemble des membres du comité à partager un moment de convivialité.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,
le Président lève la séance à 19h15.**

Le Président, Patrick REINSTETTEL

